

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JANVIER 2019

Monsieur le Président présente ses vœux aux administrateurs et remercie Mr ENFREIN de son accueil dans les locaux de la chambre des métiers.

1) Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 18 décembre 2018

Les administrateurs approuvent le compte-rendu du dernier conseil à l'unanimité.

2) Point sur les cahiers de doléances dans les communes et sur l'organisation du débat public

Mr Perrion demande aux membres du conseil ce qu'ils ont fait.

Mr Vey attend les instructions. Mr Bréhier a ouvert un registre. Mr Héas et Mr Perrion ont ouvert un cahier. Mr Boblin a fait une permanence et a reçu une dizaine de personnes. Il a aussi ouvert un cahier.

Mr Perrion rappelle qu'il n'y a pas d'obligation. Chaque Maire fait ce qu'il veut.

Mr Grosvalet souligne que c'est bien que le Président sollicite les maires. Il rappelle l'épisode du référendum de Notre Dame des Landes. Il craint que ce débat public ne serve à rien. Mr Grosvalet regrette le manque d'écoute vis-à-vis des élus. Le débat public risque de créer de la frustration. On vit une période que l'on n'a jamais connue. L'économie est mise à mal, le gouvernement a dépensé 10 milliards. Il y a des risques de crise économique et financière.

Mr Tobie a collecté les doléances et constate que les revendications partent dans tous les sens et il ignore ce qu'il va sortir de tout cela. Les gilets jaunes n'ont pas de référent.

Mr Baleydié a également reçu des gilets jaunes.

3) Intervention de Johann BOBLIN et de Roch BRANCOURT sur les transports scolaires

Mr Perrion remercie Mr Boblin et Mr Brancourt de leur présence.

Mr Brancourt est président de la commission Transports et mobilités. Mr Boblin est vice-président de la commission et référent pour le 44.

Mr Brancourt fait le point sur l'harmonisation des règles dans la Région dans le contexte de la loi Notre qui a organisé le transfert des compétences. La Région a choisi de faire cette harmonisation dès maintenant. Le souci a été de trouver le bon point d'équilibre au niveau tarifaire car il y avait des écarts importants entre la Vendée et la Mayenne par exemple. Le deuxième critère était aussi la récupération de la TVA.

La manière d'organiser et de gérer ce transport est assez hétérogène. Trois départements sans AO2 . La Vendée et le 44 sont couverts par les AO2.

Le sentiment est qu'il est souhaitable de continuer de fonctionner avec des AO 2 là où elles existent car il y a une complémentarité entre l'AO1 (la Région) et les AO2. La facturation va changer. Les AO2 ne pourront plus émettre de titres de transport. Le service pour les usagers doit être géré en proximité.

Des évolutions vont avoir lieu dans ce fonctionnement des AO2. Le travail sur les circuits doit perdurer avec les AO2. La question de la situation sociale de certaines familles doit être suivie avec les AO2.

La Région ne souhaite pas imposer un modèle. Il y aura une transition à mettre en place. Le but est que la prochaine rentrée se passe bien. D'ici fin 2019, il faudra bien préparer l'avenir avec le renouvellement des conventions qui se terminent fin 2020.

Mr Perrion souligne qu'un nouveau système se met en place, il faut que cela réussisse car le transport scolaire est un système sensible.

Mr Grosvalet témoigne de la façon intelligente dont le transfert s'est opéré. La question tarifaire appartient à la Région. La question de la proximité est primordiale. Les élus locaux sont les mieux placés pour pouvoir agir et discuter avec l'autorité organisatrice et doivent conserver un regard sur ce sujet.

Mr Métaireau parle du cas du syndicat mixte de transports de son territoire qui est sur 2 régions. Il n'est pas opposé à une baisse des tarifs mais il se pose la question de la non récupération de la TVA qui dans ce cas rendrait les choses insupportables d'un point de vue financier. Mr Métaireau alerte sur ce sujet de la TVA qui est crucial.

Mr Brancourt précise qu'il faut être complémentaire et travailler en collaboration et concertation avec le maire. La Région est favorable au maintien des AO 2 mais elle n'imposera rien. Sur la question de la presqu'île et le niveau tarifaire où il a fallu trouver un consensus à l'échelle régionale. Rien n'oblige la presqu'île à s'aligner sur le plan tarifaire car ils sont AO1 ?

Mr Métaireau est rassuré.

Mr Héas souligne la complexité de l'organisation des circuits. Certains circuits transportent peu d'enfants. Des gros bus empruntent des routes pour très peu d'enfants et cela n'est pas tenable. Il faudrait des petits véhicules.

Mr Brancourt rappelle qu'il est difficile de trouver des chauffeurs de transports scolaires pour mettre des bus en plus.

Mme Moyon souligne qu'il y a une demande de développement sur le primaire. Elle constate que les parents viennent avec leurs voitures.

Mr Boblin travail à faire pour employer les chauffeurs dans un autre emploi.

Mr Tobie informe que cela fonctionne bien sur la COMPA et qu'ils n'abandonneront pas en tant qu'AO2 .

Mr Cesbron rappelle la demande des parents pour avoir des pistes cyclables afin que les enfants viennent en vélo.

Mr Chevalier précise que les AO2 vont avoir à gérer les problèmes du quotidien et l'organisation des différentes activités des enfants.

Mr Brancourt rappelle qu'il n'y aura pas de révolution dans la façon d'assurer le service.

Nouveau règlement transports scolaires : quelques changements.

- Changement par rapport à l'obligation de l'âge de scolarité
- Tarif différent suivant que l'on est ayant droit ou pas
- Accompagnement au point d'arrêt jusqu'au CM2
- Nouvelles conditions de création des points d'arrêt

En 44, 1 000 élèves de plus sont transportés par an.

La grille tarifaire est sur la base de 110 euros. La gratuité est prévue pour le 3^{ème} enfant transporté.

Lors de l'inscription pas de contrôle avec justificatif quel que soit la personne qui inscrit l'enfant. Pour les gardes alternées ce sera aussi 110 euros. Les duplicata seront facturés 10 euros.

Le titre de transport sera sur un même support pour tout le monde. Les enfants sont référencés sur un point d'arrêt. Le but est de faciliter la gestion.

Les modalités d'inscription se feront en ligne.

Mr Brancourt explique le souci de simplicité souhaité par la Région.

Mr Perrion soulève le point du transport vers les piscines et de celui des gilets jaunes.

Mr Brancourt informe que la Région fournira les gilets qui seront de haute visibilité à tous les élèves de la Région. Pour le transport vers les piscines, cette compétence n'a pas été transférée à la Région car non obligatoire. Aussi, la Région ne prendra pas en charge financièrement cette prestation et n'accordera pas de subvention. Idem pour les accompagnateurs pas de financement prévu par la Région.

Mr Brancourt précise que les abris bus n'ont pas été transférés à la Région.

Le Président remercie Mr Boblin et Mr Brancourt et informe que le power point sera envoyé aux membres du CA.

4) Intervention de l'U2P

Le Président remercie les représentants de l'U2P (union des entreprises de proximité) de leur présence.

L'U2P souhaite parler de la revitalisation des centres-bourgs. Un des représentants présente ce qu'est l'U2P, ses objectifs et ses missions. L'U2P est fortement attachée à son territoire et à sa vie économique. A ce titre, elle siège dans de nombreuses instances.

Le Président remercie les membres de l'U2P de leur présence. Le power point sera transmis aux administrateurs.

Le Président invite les membres du Conseil à se rendre dans l'amphithéâtre pour la Cérémonie des Vœux.